

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Projet préliminaire de plan d'urbanisme

La Ville de Rosemère poursuit l'avancement de ce dossier important pour la communauté

ROSEMÈRE, 23 mars 2022 – Le conseil municipal de Rosemère appuie la démarche entamée par la MRC Thérèse-De Blainville demandant une vision nationale pour la protection d'espaces verts. Soulignons que celle-ci a adopté une résolution le 23 mars 2022 à cet effet. La Ville de Rosemère a par ailleurs indiqué son intention de poursuivre les démarches visant à adopter un nouveau plan d'urbanisme en conservant le statu quo pour le terrain de l'ancien golf, le temps de connaître les intentions du gouvernement provincial en cette matière.

« Les besoins en logement pour nos aînés et nos jeunes familles sont importants pour nos concitoyens. C'est pour cette raison que le conseil municipal a l'intention de poursuivre le travail afin de mettre en place la vision née de trois années de consultations publiques et qui permettra à la Ville de s'épanouir », a expliqué le maire de Rosemère, Eric Westram.

Dossier du golf : rien ne presse

« Dans le dossier de l'ancien terrain de golf, j'ai toujours dit que rien ne presse et nous attendrons donc les conclusions des discussions entre les instances concernées afin d'adopter une vision cohérente en matière d'aménagement du territoire sur le plan national. Nous continuerons de prioriser le redéveloppement possible sur le territoire. C'est d'ailleurs bien établi dans le projet préliminaire de plan d'urbanisme », a-t-il poursuivi.

De récentes transactions immobilières dans la région de Montréal pour l'acquisition d'espaces verts ont démontré que les analyses financières de la Ville, dévoilées en 2021, étaient fondées. Un tel investissement apparaît excessif pour une municipalité de la taille de Rosemère.

« Lors de la dernière campagne électorale, le débat a été fait sur le terrain du golf et nous avons écouté les Roseméroises et Rosemérois. Ils nous ont d'ailleurs renouvelé leur confiance en notre capacité de rechercher et de défendre la meilleure solution. Nous avons toujours eu le souci de minimiser l'impact financier pour nos concitoyens et concitoyennes dans ce dossier. Je l'ai dit depuis le jour 1 et je le répète, les citoyens auront le dernier mot dans le dossier du golf. »

Renseignements : Daniel Grenier
Directeur des communications, des affaires publiques
et des relations avec les citoyens
Tél. : 450 621-3500, poste 1243
Courriel : dgrenier@ville.rosemere.qc.ca